

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

SAS CAMPING DU LAC DE LA TRICHERIE - CAMPING OAKI - SIRET : 51090522700011

Lac de la Tricherie – 85500 Mesnard la Barotière

✉ : 02-51-66-04-31 **✉ :** location@campingoaki.com **Site internet:** www.campingoaki.com

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : Location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain du CAMPING DU LAC DE LA TRICHERIE - CAMPING OAKI, exploité par la SAS CAMPING DU LAC DE LA TRICHERIE ('le Prestataire'), **aux clients non professionnels** (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.campingoaki.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriel ou email), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services ou d'autres circuits de commercialisation des Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.campingoaki.com ou sur support écrit - papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : SAS CAMPING DU LAC DE LA TRICHERIE – A l'att. Du Délégué à la protection des données- Lieu-dit La Tricherie – 85500 Mesnard la Barotière.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.campingoaki.com, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Toute demande de réservation doit être accompagnée du paiement d'un acompte et des frais de réservation, ainsi que l'acceptation des conditions générales de vente. La réservation sera considérée comme définitive dès qu'elle aura fait l'objet d'une confirmation écrite de la part du CAMPING DU LAC DE LA TRICHERIE - CAMPING OAKI. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement, emplacement ou salle loué(e). Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux, qui séjourneront sur place avec eux pendant tout le séjour. Le CAMPING DU LAC DE LA TRICHERIE - CAMPING OAKI propose des séjours à vocation familiale, il se réserve donc le droit de refuser toute réservation qui irait à l'encontre de ce principe ou qui le détournerait. Les hébergements et emplacements proposés sur le site internet marchand sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle non professionnelle. Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le camping par email. Le camping se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci. La réservation d'un emplacement camping, d'un hébergement ou salle, étant nominative, elle ne peut être sous-louée, ni même cédée. En cas de déclaration inexacte du Client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au Prestataire.

- Hébergement : Les hébergements locatifs sont équipés (vaisselle, réfrigérateur/congélateur, micro-ondes, TV...). Le forfait de base est de 2 à 8 personnes selon le type de locatifs. Les Cabanes Pod et Lutins n'ont pas de cuisine équipée, ni de téléviseur. Un véhicule maximum devant l'hébergement, à l'exception des Mobil-homes Baobab, Séquoia et Merisier (2 véhicules maximum devant l'hébergement). S'il y a un véhicule supplémentaire, il devra stationner devant la réception. Les locations se font sur 2, 3 ou 4 nuits minimum selon la période. Il est interdit de brancher d'autres équipements électriques, tels que barbecue, plancha, voiture électrique... Les suppléments arrivée anticipée et départ tardif permettent d'arriver à 11h (au lieu de 17h) et de partir à 18h (au lieu de 10h). Ils ne sont pas automatiques. Ils doivent être demandés lors de la réservation, validés par le Prestataire et payés à la commande. Le supplément arrivée anticipée ou départ tardif est limité à l'hébergement concerné et à la capacité maximale d'occupation de celui-ci.

- Emplacement camping nu: Le forfait de base comprend l'emplacement pour 1 ou 2 personnes avec 1 voiture ou vélo + une tente, ou 1 voiture + 1 caravane un essieu, ou 1 camping-car un essieu d'une longueur maximale de 6,50m, avec l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du camping. Les emplacements sont équipés de borne électrique 10A avec prises européennes (adaptateur prise européenne/ française nécessaire - location à l'accueil). Le supplément électricité est dû par emplacement et par nuit, et son montant est indiqué dans l'ARTICLE 3 – TARIFS. Il est interdit de brancher d'autres équipements électriques, tels que barbecue, plancha, plaque à induction, voiture électrique... Les suppléments arrivée anticipée et départ tardif permettent d'arriver à 11h (au lieu de 14h) et de partir à 18h (au lieu de 12h). Ils doivent être demandés lors de la réservation, validés par le Prestataire et payés à la commande. Le supplément arrivée anticipée ou départ tardif est limité à

l'emplacement concerné et à la capacité maximale d'occupation de celui-ci.

- **Salle** : La salle est équipée, le nombre de personnes est limité à 90 maximum. Pour raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser ce nombre de 90 personnes et de s'y installer pour dormir. En cas de non-respect, le Prestataire se réserve le droit d'expulser le Client immédiatement sans aucune indemnité. Il est interdit de brancher d'autres équipements électriques, tels que barbecue, plancha, plaque à induction, voiture électrique... Les véhicules frigorifiques peuvent être acceptés sous conditions et avec un supplément de 5€ par jour, et ils doivent être installés sur l'espace indiqué. Le branchement électrique d'un traiteur (food truck...) peut être accepté sous condition et avec un supplément de 5€ TTC par jour par prestataire, et il doit être installé sur l'espace indiqué.

La location de la salle se fait au minimum pour 1 jour en semaine et 2 ou 3 jours le week-end selon la période. L'inventaire détaillé, ainsi que le règlement d'utilisation, sont transmis au Client au moment de sa réservation.

Pour toute Commande, il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services. Toute Commande passée sur le site internet www.campingoaki.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire. Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

En cas de perte, de vol, de dégradation d'effets personnels ou de dégâts survenus en cas d'incendie, intempéries... la responsabilité du Prestataire ne peut être engagée.

Chaque personne séjournant sur le camping s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping. Le silence doit être total entre 23h et 7h. De plus, la circulation des véhicules est limitée à 10km/h et est interdite entre 23h et 7h. Après 23h, les véhicules, qui entrent dans le camping, doivent stationner devant la réception. Il est interdit de stationner sur les emplacements nus sans paiement de location d'emplacement. Les visiteurs sont autorisés sur le site de 9h à 22h30. Ils devront obligatoirement se présenter à la réception afin de décliner leur identité ainsi que celles des personnes auxquelles ils rendent visite et devront s'acquitter d'une redevance. Les tentes ne sont pas acceptées sur les emplacements locatifs. L'utilisation des barbecues est strictement interdite en dehors des aires prévues à cet effet.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.campingoaki.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.campingoaki.com ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.campingoaki.com, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix. Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet www.campingoaki.com ou dans le bon de séjour (envoyé par courrier, ou mail, ...) communiqué préalablement au Client, et calculé préalablement à la passation de la Commande. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

Frais de réservation (non remboursés en cas d'annulation) : Sur le site internet : 5€ TTC - En direct (courriel, téléphone, courrier) : Hébergement : 9€ TTC- Emplacement individuel, salle : 5€ TTC

Frais de traitement si modification réservation : 5€ TTC par modification

Frais de traitement et de gestion si annulation réservation : Par hébergement : 19€ TTC - Salle : 19€ TTC - Par emplacement individuel : 5€ TTC

Supplément animal : 4€ TTC par nuit pour 1 animal

Supplément électricité : 4,50€ TTC par nuit et par emplacement

Supplément location réfrigérateur (pour Emplacements nus + Cabane des Lutins) : 5€ TTC par nuit

Forfait ménage Hébergement : de 40€ à 70€ TTC selon la capacité de l'hébergement (pour plus de détails nous contacter)

Forfait ménage Salle : 90€ TTC

Arrivée anticipée/Départ tardif Hébergement : de 14€ à 32€ TTC selon la capacité de l'hébergement (pour plus de détails nous contacter)

Arrivée anticipée/Départ tardif Emplacement nu : 6€ TTC

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client. Un acompte, correspondant à 35 % du prix total de la fourniture des Services commandés en sus des frais de dossier, est exigé lors de la passation de la commande par le Client. L'acompte devra être réglé dès réception du contrat de location (=bon de réservation) et joint au bon de réservation à retourner daté et signé, avec la mention "Bon pour accord". L'acompte sera déduit du montant total de la commande.

Il ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire en cas d'annulation du séjour du fait du Client moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue (sauf cas prévus par l'article 6.4 des présentes conditions générales).

- **Hébergement** : Toute réservation de location d'hébergement Mobil-home, Chalet et Cabane ne sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception d'un acompte. Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location).

- **Emplacement camping nu** : La réservation peut être faite à l'avance sous réserve du versement d'un acompte. Le solde du séjour devra être réglé intégralement le jour de l'arrivée. La réservation peut être effectuée également sur place à votre arrivée sur le camping, en fonction des emplacements disponibles, avec le règlement de l'intégralité du séjour.

- **Salle** : Toute réservation de location de la salle ne sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception d'un acompte. Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location).

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire. En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 10% du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement et l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

- **Hébergement** : il pourra être occupé à partir de 17 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ. Le solde du séjour devra être réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location).

- **Emplacement camping nu** : il pourra être occupé à partir de 14 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12 heures le jour du départ. Le solde du séjour devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée.

- **Salle** : elle pourra être occupée à partir de 9 heures le jour de l'arrivée et devra être libérée pour 9 heures le jour du départ. Le solde du séjour devra être réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location).

Chaque hébergement ou emplacement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne saurait en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 40€ pour le nettoyage d'un Hébergement, 20€ pour le nettoyage d'un Emplacement nu et 75€ pour le nettoyage de la Salle. Aucun état des lieux d'entrée ne sera effectué avec le personnel du camping. Chaque location avec son équipement/matériel (Hébergement, Emplacement et Salle) fait l'objet d'un état des lieux et d'un inventaire non contradictoires. Le Client est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler d'éventuelles anomalies dans un délai de 24h. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais du locataire. L'état des lieux et inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location et sera effectué par le personnel du camping.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour la location d'un Hébergement ou de la Salle, un dépôt de garantie par carte bancaire (PLBS) est exigé du Client le jour de la remise des clés. Le dossier de caution est clôturé dans les 24h à 48h après le départ du client, sans retenue si l'état des lieux est satisfaisant. S'il est insatisfaisant, une déduction pour frais de remise en état et/ou de forfait ménage et/ou remplacement de matériel sera effectuée. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Hébergement (Chalets, Mobil-homes) : 300€ de garantie

Cabanes Pod et Lutins : 100€ de garantie

Salle : 700€ de garantie

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix sera demandé dans ces cas (article 3).

Hébergement, emplacement camping nu, salle : Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématué ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit

acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion et les frais de réservation (article 3) resteront acquis au Prestataire.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 30 jours à compter de la réception du RIB sous format électronique du Client, sauf dispositions gouvernementales contraires. Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite du montant de la prime assurance annulation et des frais de traitement et de gestion (article 3) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 12 mois. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite du montant de la prime assurance annulation, des frais de réservation et des frais de traitement et de gestion (article 3) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 12 mois.

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant de l'avoir, visé aux articles 6.4.2 ou 6.4.3.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques (chiens et chats) sont acceptés dans le Mobil-homes Hêtre et Saule et sur les Emplacements nus à condition qu'ils ne soient pas laissés seuls dans l'hébergement ou sur l'Emplacement nu, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Ils sont acceptés moyennant le paiement des forfaits disponibles auprès du Prestataire. Les chiens de 1ère catégorie « chien d'attaque » (pitbull,...) et les chiens de 2ème catégorie « de garde et de défense » (rottweiler,...) sont interdits. Les chiens et chats ne doivent pas être laissés en liberté. Tout autre animal ne sera pas admis sur le terrain de camping.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24h à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 8 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.campingoaki.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des évènements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
 - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@campinglatricherie.com
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : SAS CAMPING DU LAC DE LA TRICHERIE - CAMPING OAKI - Lieu-dit La Tricherie – 85500 Mesnard la Barotière, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.campingoaki.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant : **CM2C** - 14 rue Saint Jean - 75017 Paris - Tél. : 01 89 47 00 14 - @ : contact@cm2c.net site internet : <https://cm2c.net/>

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre

2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.campingoaki.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.